La Société des Amis de Clairac fait le bilan

Le président Clair Morizet (debout) a présenté le rapport d'activités. J. E.

L'assemblée générale de La société des Amis de Clairac, présidée par Clair Morizet, s'est tenue le 25 septembre. Le président a fait le bilan des réalisations, comme « Clairac aux 400 coups » qui a eu un grand succès, avec un millier de participants (300 participants aux deux visites historiques de Janouille, 300 au mapping sur le mur de l'église, 140 au dîner, 100 visiteurs de l'exposition, etc.).

Le trésorier et responsable informatique, Michel Lajoie, a précisé le nombre de sociétaires : 127 représentants, 174 membres actifs dont 46 de la cité, 15 bienfaiteurs et 26 donateurs. Côté compte de résultat, la Société enregistre 4322 euros de recettes et 3014 euros de dépenses. La cotisation d'adhésion reste inchangée, à 10 euros.

Le renouvellement des mandats de Florence Lung, Clair Morizet, Odile Tramond, administrateurs sortants, est voté à l'unanimité. Deux nouveaux administrateurs sont élus, Marie-Jo Barbariche et Annick Renaudin, portant le nombre du Conseil d'administration à 12 membres.

Le site Internet, largement renseigné et alimenté, est un réel musée virtuel sur les richesses historiques de la cité, les personnes, les œuvres, la généalogie des Clairacais, prolongeant le travail de Claude Martin.

Pour 2022, les projets sont : la biographie des 107 poilus Clairacais morts pour la France (travail de Laurent Guillemot) et le centenaire du monument aux morts. Le troisième colloque à venir, en 2023, sera présidé par Jean-Pierre Poussou. Il aura pour thème « Clairac au XVIIIe siècle ».

J. E.